

43 - Vie des Quartiers - Vie Associative - Subvention exceptionnelle au Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte»

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte» pour l'organisation des journées portes ouvertes.

Le Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte» a organisé des journées portes ouvertes les 4 et 5 avril 2013.

L'objectif du projet était de mieux faire connaître la structure et de présenter les différents services que propose l'établissement aux jeunes hébergés du foyer mais également qui sont offerts à tout public.

Le coût de l'opération s'est élevé à 4 180 € ; le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € est proposé pour participer au financement de ces journées.

En cas d'accord, la somme totale de 1 000 € sera prélevée au chapitre 65.020/6574 CS 47047.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 1 000 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte».

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Mme HINCELIN n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2013.